

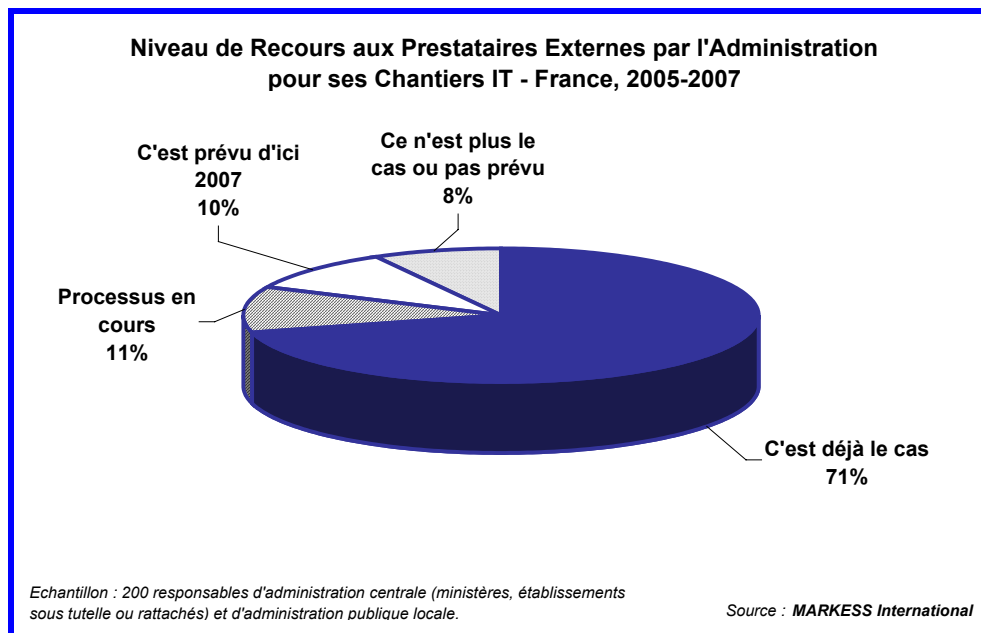
Chantiers TIC : forte croissance de l'externalisation dans l'administration française

Paris, le 15 septembre 2005

L'administration française est confrontée à de nombreux enjeux pour mener à bien ses chantiers reposant sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) : budgets serrés, croissance du nombre de projets, temps d'exécution raccourcis, manque d'expertise, objectifs de performance renforcés, etc. Autant de raisons qui motivent un recours accru à des prestataires externes. **MARKESS International** dans sa dernière analyse intitulée « **Externalisation IT dans l'Administration Française, 2005-2007** » a cherché à mesurer l'importance de cette pratique.

- **Un taux de recours à des prestataires externes déjà bien réel**

Le recours à des prestataires externes, sous quelque forme contractuelle que ce soit, est un processus de plus en plus courant dans l'administration française en ce qui concerne les technologies de l'information. En effet, 92% des 200 responsables interrogés par **MARKESS International** dans les administrations centrales et locales déclarent faire appel ou souhaitent faire appel à des prestataires externes dans le cadre de leurs chantiers TIC de modernisation d'ici 2007.



En 2005, les prestataires privilégiés par l'administration française sont par ordre décroissant :

- Les SSII et intégrateurs, les cabinets de conseil et les éditeurs, considérés comme des prestataires « incontournables » car cités par plus de 45% des responsables interrogés ;
- Les opérateurs de télécommunications, les hébergeurs, les tiers de confiance et les ASPs constituent un deuxième groupe sollicité par moins de la moitié des responsables ;
- Viennent ensuite les constructeurs, les tiers archiveurs, les grossistes ou les revendeurs à valeur ajoutée qui sont sollicités par moins d'un quart d'entre eux.

- **Infogérance et TMA : les formes dominantes de l'externalisation**

Le recours à l'infogérance et à la TMA (Tierce Maintenance Applicative) dispose d'un beau potentiel de croissance d'ici 2007. En effet, 32% des responsables interrogés prévoient d'y recourir en 2007 sachant qu'ils sont déjà 21% à mentionner recourir à l'une et/ou l'autre de ces deux formes contractuelles en 2005. **MARKESS International** rappelle que certaines applications obsolètes et en fin de vie sont actuellement maintenues via des contrats de TMA tant qu'elles n'ont pas été remplacées par de nouvelles, mieux adaptées aux exigences actuelles. Les domaines concernés par l'infogérance sont la maintenance et l'exploitation de l'infrastructure réseau, la maintenance et l'exploitation de systèmes, l'hébergement et les prestations de help-desk.

Quant aux solutions en mode ASP (c'est à dire faisant appel à un « Application Service Provider » ou à un Fournisseur d'Applications Hébergées), elles sont de plus en plus prisées puisqu'un responsable d'administration sur quatre interrogé en utilise en 2005. Ces solutions sont recherchées plus particulièrement dans les domaines suivants : dématérialisation des procédures d'achats publics, application collaborative, relation citoyen et formation en ligne.

Il faut aussi compter sur d'autres formes contractuelles en matière d'externalisation avec les contrats de partenariat (ou Partenariat Public-Privé) et les délégations de service public (DSP). En 2005, 4% des responsables interrogés indiquent comme très probable d'y recourir.

- **Un marché aux belles perspectives de croissance**

Fort de ce constat, **MARKESS International** évalue le marché français de l'externalisation incluant l'infogérance, la TMA et les solutions en mode ASP dans l'administration française à 920 millions d'euros en 2005. Ce marché devrait croître de près de 17% entre 2005 et 2007 pour atteindre 1 250 millions d'euros. Sa part sur le marché français des logiciels et services IT de l'administration centrale et locale s'établira à 18% en 2007.

La méthodologie suivie pour réaliser cette étude repose sur des interviews auprès de 200 responsables d'administration centrale (ministère et organisme rattaché ou sous tutelle) et d'administration publique locale (conseil régional, conseil général, mairie, communauté de communes ou d'agglomération, EPCI, etc.).

Ce communiqué porte sur l'étude publiée par **MARKESS International en septembre 2005 :
Externalisation IT dans l'Administration Française, 2005-2007**

Prochaine conférence de presse :
Le jeudi 13 octobre 2005 de 8h30 à 10h - Salon Etoile-Marceau, Paris
Thème : Les technologies de l'information en réponse
aux enjeux des administrations publiques locales
Pour toute précision et inscription à la conférence de presse : schauvin@markess.com

POUR TELECHARGER LES SOMMAIRES DE NOS ETUDES : www.markess.fr/etudes.php
POUR RECEVOIR NOS AUTRES COMMUNIQUES DE PRESSE : www.markess.fr/pressreleases.php

Autres études majeures publiées par **MARKESS International :**

PME : Applications et Solutions Informatiques Utilisées dans la Relation avec les Clients Professionnels – France, 2005-2007
Les Nouvelles Technologies en Réponse aux Enjeux Législatifs des Administrations Publiques Locales – France, 2005-2007
Externalisation des Applications et Processus RH – France, 2005-2007
Gestion de Contenu et Archivage Electronique dans l'Administration Française, 2005-2007
Dématérialisation des Procédures d'Achats Publics – France, 2005-2007
Solutions en Mode ASP dans les Grands Comptes – France, 2004-2006
Dématérialisation des Achats : Pratiques d'e-Sourcing et Pilotage des Achats avec les TIC - France, 2004-2006
Open Source et Logiciels Libres dans l'Administration Française, 2004-2006
Ouverture des Systèmes d'Information aux Collaborateurs Nomades : Approches DRH / DSI – France, 2004-2006
Mutualisation des Chantiers TIC dans l'Administration Centrale Française, 2004-2006

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :
Sylvie Chauvin au 01 56 77 17 77 ou à l'adresse e-mail : schauvin@markess.com

MARKESS International est un cabinet d'études et de conseil qui analyse depuis plus de 7 ans l'impact des technologies de l'information sur la transformation et la modernisation des organisations.

Etabli à Washington, D.C. et à Paris, **MARKESS International** a pour mission d'aider tant les maîtrises d'ouvrage à mieux comprendre et tirer parti des technologies de l'information que les offreurs à mettre au point une stratégie optimale pour cibler ces marchés. Depuis 2002, fort de ses expériences et de son savoir-faire dans le domaine de l'administration électronique aux USA et de ses connaissances des impacts des nouvelles technologies sur les entreprises privées, **MARKESS International** a lancé une pratique dédiée à l'analyse des marchés de l'administration et du secteur public.